



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de Londinières n°2025_013

L'an deux mille vingt-cinq, le **11 Mars** à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à Fréauville.

Sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Objet : Décision Modificative

Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 25

Absents :

Absents excusés : 8

Pouvoirs : 0
Votants : 25

Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Christian Martel

BAILLEUL-NEUVILLE	Mme CARNET Céline
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN Maryse
BURES-EN-BRAY	M. LÉVÊQUE Jacky, Mme BRETON Charlyne Abs excusée
CLAIS	M. LEBORGNE Vincent Abs excusé, Mme CAMENISCH Sabine
CROIXDALLE	M. MARTEL Jean-Paul, M. LEFEBVRE Luc
FRÉAUVILLE	M. MARTEL Christian
FRESNOY-FOLNY	M. DEBURE Gilbert Abs excusé, M. HAESAERT Médard, Mme CAPLET Corinne, M. DUPUIS François
GRANDCOURT	M. DE CHEZELLES Arnaud , M. ROBIN Emmanuel Abs excusé
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET Armelle, M. DUMOUCHEL Jean-Marie, Mme MARTEL Régine Abs excusée, M. HURARD François Abs excusé, Mme DEPOIX Marie-Claude, Mme LEGRAND Catherine, Mme WATTELIER Nathalie Abs excusée
OSMOY-SAINT-VALERY	Mme BOURGEOIS Marie-Josée, M. LECLERC David
PREUSEVILLE	M. VASSARD Hervé
PUISINVAL	Mme LEDUE Sabine
SAINTE-AGATHE D'ALIERMONT	M. PEPIN Martial, M. MOREL Jean-Marc
SAINTE PIERRE DES JONQUIERES	Mme BILLER Bénédicte
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE Bruno, Mme DESBUREAU Régine
WANCHY-CAPVAL	M. BOINET Olivier Abs excusé, M. TAFFIN Guy

Délibération transmise en Sous-Préfecture et ayant fait l'objet des formalités de publicité – certifiée exécutoire, la Présidente

Le conseil communautaire délibère et décide d'adopter la décision modificative selon le tableau ci-dessous, pour la réaffectation de crédit budgétaire pour les travaux de pose d'un adoucisseur à la maison de santé.

Objets : adoucisseur bwt

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
2031 (20) - 020 : Frais d'études	-556,38		
21351 (21) - 020 : Bâtiments publics	-2 500,00		
21531 (21) - 020 : Réseaux d'adduction d'e	4 056,38		
2312 (23) - 020 : Agencements et aménagen	-1 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Pour extrait conforme, la Présidente,

BILOQUET Armelle

